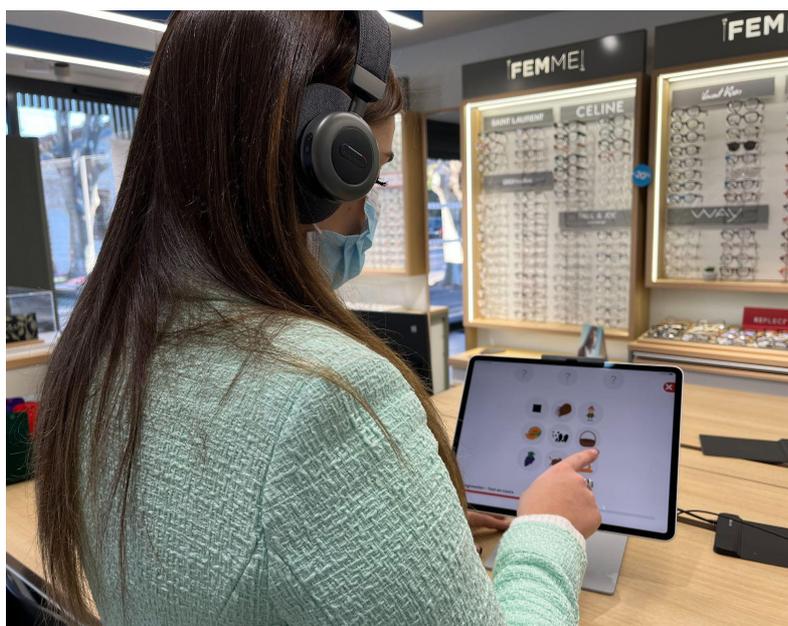
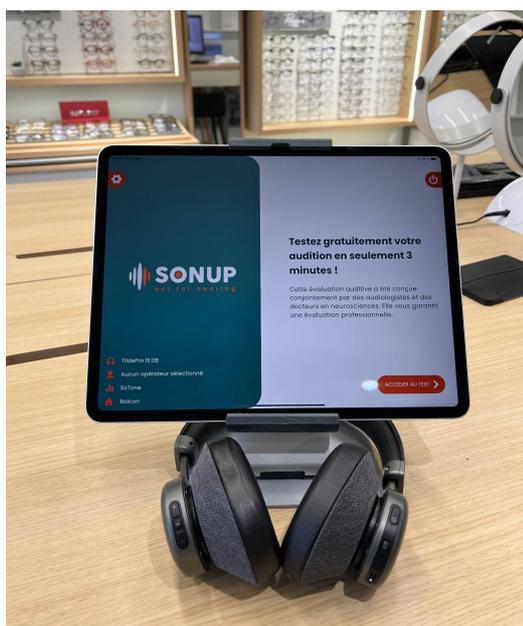


COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Montpellier, 1er février 2022

SONUP LANCE UN NOUVEAU TEST D'ÉVALUATION AUDITIVE QUI VA FAIRE DU BRUIT

La mise à jour de l'application SONUP propose dorénavant un test de compréhension vocale. Le nouveau test, plus ludique que le précédent, peut être effectué dans un environnement bruyant. Il permet ainsi d'intégrer pleinement l'évaluation auditive dans le parcours de vente optique, sans le rallonger.



UN INTÉRÊT CROISSANT POUR L'AUDIO EN OPTIQUE

96% des patients en audioprothèse ont déjà consulté un opticien. Le monde de l'optique l'a bien compris ! En témoigne la volonté de plus en plus répandue, des opticiens et des grands groupes, de proposer une activité audio en magasin.

Pourtant, **développer une activité audio n'est pas anodin.** Allocation d'espace (auparavant dédié à l'optique), travaux d'aménagement d'une salle aux normes acoustiques, investissement matériel, recrutement et fidélisation d'un audioprothésiste, concurrence des centres exclusifs... **La réalité se heurte bien souvent à des obstacles majeurs et la rentabilité n'est pas toujours au rendez-vous.**

LES OPTICIENS L'ONT RÊVÉ, SONUP L'A FAIT

Après plusieurs mois de déploiement commercial de sa solution*, **SONUP a tiré un premier bilan et analysé les principaux freins** à l'évaluation auditive en centre optique.

Il n'est pas toujours évident de proposer un test d'audition sans stigmatiser le patient. Pas évident non plus de le retenir après la vente de l'équipement optique pour lui proposer un test d'audition en plus. Déplacer la personne dans une salle d'examen, au calme, peut également constituer un frein.

* Retrouvez tous les détails et l'historique dans le dossier de presse (lien en page 2).

Forte de ces enseignements, **la mise à jour de l'application SONUP propose dorénavant un nouveau type de test**, qui peut être proposé à la table de vente, quel que soit le niveau de bruit dans le magasin.

Son nom : le test "SoNoise". Il s'agit d'un **test vocal**, c'est à dire qu'il **permet d'évaluer la compréhension de mots, plutôt que la perception de sons**. Plus ludique que les tests classiques (pour lesquels il faut répondre "j'entends" ou "je n'entends pas") : ici le patient est invité à reconnaître des mots dans un environnement sonore plus ou moins bruyant, révélant ainsi d'éventuelles difficultés de compréhension dans le bruit.

Le test a été pensé pour être fait en auto-test, en moins de 3 minutes. Ainsi, il **peut être proposé comme un Jeu Santé, au "moment creux" de la vente**, pendant lequel l'opticien effectue les formalités administratives. **Il vient donc s'intégrer au parcours de vente d'un équipement optique, pour l'enrichir, sans le rallonger.**

DES AVANTAGES COLLATÉRAUX

En mettant à disposition des opticiens un test qui peut être proposé systématiquement à la table de vente, SONUP lève le frein de la stigmatisation et la contrainte de temps.

Proposer le service d'évaluation auditive SONUP permet de **préserver sa base clients** : ils iront se faire appareiller chez un audioprothésiste partenaire** (ou dans le corner audio du centre optique le cas échéant), pas dans le corner audio d'un concurrent.

Systématiser le test d'audition dans le parcours de vente permet aussi de **générer un flux de clients supplémentaire** : les clients plus jeunes, qui ne sont pas concernés par les troubles de l'audition, mais séduits par l'expérience du test, deviennent prescripteurs pour leurs proches, qui sont autant de potentiels clients pour l'optique !

UN TEST VOCAL, POUR MIEUX PRENDRE EN CHARGE LES SURDITÉS LÉGÈRES

Une évaluation auditive dans le bruit, par test vocal, présente plusieurs avantages :

- **Elle permet d'identifier plus tôt les besoins d'appareillage** : le test vocal constitue donc un outil privilégié vers la prise en charge précoce des surdités légères.
- **Elle permet aux patients d'expérimenter leurs difficultés de façon plus réaliste** : ceci constitue un levier important dans la prise de conscience et l'acceptation à poursuivre le parcours de soin vers l'appareillage.
- **Elle peut être réalisée dans tout type d'environnement sonore**, permettant ainsi une démocratisation de l'évaluation auditive avec un minimum de contraintes.

Les impacts de l'appareillage tardif et du non-appareillage sont connus : isolement social, dépression, dépendance, dégradation des facultés cognitives, favorisation des démences... **Le dépistage précoce des troubles auditifs répond donc à un enjeu majeur de santé publique.**

PACK PHOTOS :

[C'est par ici !](#)

DOSSIER DE PRESSE :

[C'est par là !](#)

SUIVEZ-NOUS :



CONTACT

Diane CRUNELLE
Responsable Marketing
& Communication

diane.c@sonup.fr
06 87 55 74 78

SONUP

Rond-Point
Benjamin Franklin
34000 Montpellier
contact@sonup.fr
09 86 25 75 09